

Toulouse, vendredi 3 juillet 2026

## DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

### *Le respect de l'État de droit en Occitanie au bénéfice de la population et du territoire De la LGV à l'autoroute*

Le 23 juin 2026, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, informait les présidents des collectivités du Sud-Ouest (Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, Métropoles de Toulouse et de Bordeaux et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne) que les chantiers ouverts pour les lignes nouvelles à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax seraient poursuivis dans le respect du modèle financier voté par la loi d'orientation des mobilités (LOM) de décembre 2019 et des conventions signées en mars 2022 à la préfecture de Toulouse par le Premier ministre, Jean Castex.

Pour le CESER, c'est plus de 30 ans d'engagement avec l'association Eurosud Team aux côtés des collectivités.

Le lobbying à Bruxelles a permis la reconnaissance des corridors européens ferroviaires dont les responsables ont confirmé l'urgence et les engagements financiers le 6 février 2026 à Toulouse.

Ce sont donc 6 000 emplois directs qui seront créés pour lancer des chantiers de 6 à 7 ans !!!  
Et ce sont aussi des milliers d'emplois pour les collectivités concernées qui se préparent à l'arrivée de la LGV pour renforcer leur attractivité et les équipements nécessaires pour accueillir de nouveaux habitants et touristes.

La modernité n'est pas réservée qu'aux grandes villes, la transition énergétique non plus.

Par ailleurs, concernant le désenclavement routier de l'axe Toulouse-Castres-Mazamet, le 30 juin, le Conseil d'État, juridiction suprême, renvoyait à leurs études les opposants à ce projet. Ce désenclavement permettra la sécurité de l'infrastructure nouvelle du 4<sup>e</sup> bassin d'emploi de l'Occitanie, comme l'avaient décidé les élus du suffrage universel de la Région, du Département, de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet et de la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout.

Le CESER a toujours soutenu le désenclavement de tous les bassins d'emploi d'Occitanie.

Nous rappelons que le Groupe Pierre Fabre investit chaque année en salaires et en taxes diverses plus de 320 M€ dans le Tarn. C'est le 3<sup>e</sup> employeur industriel de la région (38 % des emplois du Groupe sur 10 000 emplois en France).

Après tant de violence, de destruction de matériels et de menaces contre les élus, les entreprises et les salariés, les habitants retrouveront la paix et le sentiment d'avoir été écoutés. Le « combat pacifique » va permettre d'achever le désenclavement qui sécurisera les villages, les entreprises comme leurs salariés.

C'est une nouvelle attractivité qui renforcera les coopérations sportives, universitaires, culturelles et sanitaires.

Nous sommes heureux des décisions prises, conformes à l'État de droit et aux principes républicains.